

1

( N<sup>o</sup> 340. )

---

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la requête du sieur Pierre Verhoeven, tailleur à Schooten.*

---

MESSIEURS,

Par pétition en date du 30 juillet 1838, renouvelée le 7 novembre dernier, le sieur Pierre Verhoeven, né à Rosendaal (Hollande), le 25 février 1804, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire habite la commune de Schooten depuis plus de 5 ans; il a épousé, le 10 mai 1837, une femme belge; sa conduite est à l'abri de tous reproches.

Il résulte des pièces du dossier qu'il a plus d'une fois, et notamment en 1831, rendu des services aux troupes belges qui étaient cantonnées aux frontières de la Hollande; qu'il a été poursuivi de ce chef dans ce pays, qu'il a été obligé de l'abandonner, et qu'il ne pourrait y rentrer sans s'exposer à des dangers.

Les autorités consultées appuient sa demande.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Le Président,*

**DU BUS, AÎNÉ.**

---